

Rapport d'évaluation

**Évaluation du programme
de Sciences humaines (300.01) conduisant
au diplôme d'études collégiales (DEC)**

au Collège Ahuntsic

Mars 1997

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Le programme menant au DEC en *Sciences humaines* offert par le Collège Ahuntsic a été évalué par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) dans le cadre de l'opération d'évaluation de ce programme dans l'ensemble des collèges qui le dispensaient en 1994-1995. Cette évaluation a porté particulièrement sur la composante de formation spécifique du programme révisé en application depuis l'année scolaire 1991-1992.

Le rapport d'autoévaluation, dûment adopté par le Conseil d'administration du Cégep, a été préparé conformément au guide spécifique¹ et remis à la Commission le 8 mai 1996. Un comité de spécialistes² a analysé ce rapport et effectué par la suite une visite du Cégep les 25 et 26 septembre 1996. À cette occasion, ce dernier a pu rencontrer des personnes travaillant à la Direction du Collège, les membres du Comité d'autoévaluation, des professeurs affectés au programme, que ce soit pour l'enseignement des cours du tronc commun ou pour celui des autres cours, ainsi que des étudiants³ des différents profils de formation. Cette visite a permis de réaliser un examen complémentaire des principaux aspects de la mise en oeuvre du programme.

Le présent rapport décrit d'abord les principales caractéristiques du programme. Il décrit ensuite brièvement le processus d'autoévaluation retenu par le Cégep. Il expose pour chaque critère d'évaluation, enfin, les conclusions auxquelles en est arrivée la Commission après l'analyse du rapport d'autoévaluation et la prise en compte de l'information recueillie lors de la visite au Cégep. Comme le précise le guide spécifique, les critères retenus pour cette évaluation sont les cinq suivants : la cohérence du programme, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement, l'adéquation des ressources humaines, l'efficacité du programme et la qualité de la gestion du programme.

-
1. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL. *Guide spécifique pour l'évaluation de programmes d'études. Le programme de Sciences humaines*. Québec, mars 1995, 69 p.
 2. Monsieur Louis Roy assumait la présidence du comité. Ce comité regroupait également madame Louise Lessard, professeur en économie au Collège de Bois-de-Boulogne, monsieur Yves de Grandmaison, professeur d'histoire au Collège de Rosemont, ainsi que monsieur André Normandeau, vice-doyen à l'enseignement à l'Université de Sherbrooke. Pierre Côté, agent de recherche de la Commission, agissait à titre de secrétaire.
 3. Le genre masculin est utilisé comme générique sans préjugé quant au sexe des personnes.

Description du programme

Le Collège Ahuntsic, situé à Montréal, accueillait à l'automne 1994 un peu plus de mille élèves dans le programme de *Sciences humaines*, ce qui représente la moitié de la population du secteur pré-universitaire, et 16 % de la population totale. Depuis 1988, entre 400 et 450 élèves s'inscrivent annuellement dans ce programme, bien qu'en 1994, ce nombre se soit élevé à 480. Il s'agit, dans une très large majorité, d'inscriptions effectuées lors du premier tour d'admission, le Cégep contingentant le nombre d'élèves. Tel qu'il se présente actuellement, le programme permet un choix entre quatre profils : *Administration, Individu et psychologie, Environnement et société*, de même que *Monde et vie internationale*. Près d'une soixantaine de professeurs dispensent les cours de la formation spécifique; la plupart d'entre eux sont regroupés dans les deux départements maîtres d'oeuvre du programme, soit Histoire-Géographie et Sciences sociales, alors que d'autres proviennent des départements de Techniques administratives et de Mathématiques.

Évaluation du programme

Le processus d'autoévaluation

Le rapport d'autoévaluation transmis par le Cégep contient l'information factuelle demandée, et il résulte d'une action concertée de la Direction et des professeurs issus des quatre départements concernés. Le comité d'autoévaluation regroupait par ailleurs le coordonnateur de l'enseignement pré-universitaire, deux conseillères pédagogiques et dix professeurs rattachés à l'une ou l'autre des disciplines du programme. Le fait d'avoir accordé une forte représentativité aux professeurs dans ce comité et de leur avoir confié des tâches significatives comme l'analyse de plans de cours, montre de façon éloquente leur contribution importante dans le processus suivi. Par ailleurs, la Commission remarque que l'évaluation effectuée repose sur plusieurs sources de données : une analyse des plans de cours, comme il vient d'être mentionné, un sondage auprès des élèves, des diplômés et des professeurs, de même que l'étude de documents variés. De plus, que la version préliminaire du rapport ait été validée auprès des quatre départements concernés a vraisemblablement permis de compléter celui-ci. En fait, il appert que l'opération d'évaluation repose sur de bons instruments, qu'elle a été conduite avec une grande transparence et qu'elle a rejoint un nombre suffisant de personnes de diverses catégories. Il s'ensuit que la description de la mise en oeuvre du programme est particulièrement bien faite, mais que moins d'importance a été accordée à l'analyse et à l'interprétation. À l'avenir, le Collège gagnerait à approfondir ses analyses, ce qui lui permettrait de mieux identifier les actions requises pour améliorer le programme.

La mise en oeuvre du programme

Pour chacun des critères retenus, la Commission fait ses principales constatations, souligne les points forts du programme et formule, le cas échéant, des recommandations, des suggestions et des commentaires susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'un ou l'autre aspect de sa mise en oeuvre.

La cohérence du programme

La cohérence du programme est examinée sous l'angle de trois sous-critères : le caractère intégré du programme; la séquence des activités d'apprentissage; le réalisme et l'équilibre des exigences.

Plusieurs faits démontrent que le Cégep se soucie de la cohérence du programme. Dans l'ensemble des cours du tronc commun, une concertation existe entre les professeurs qui dispensent un même cours. Par exemple, en *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, un travail commun des professeurs de plusieurs disciplines a conduit à des plans de cours relativement semblables, sans compter que certains éléments du contenu ont été ajoutés à ceux prévus par le plan-cadre des *Cahiers de l'enseignement collégial*. En ce qui a trait à l'activité d'intégration, une réflexion collective des professeurs a conduit à une expérimentation qui a duré de 1991 à 1994. Celle-ci a consisté à utiliser le cours *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* à cet effet, en le plaçant au dernier trimestre. La réflexion à ce propos se poursuit avec l'instauration du nouveau cours *Démarche d'intégration et de synthèse en sciences humaines*; plusieurs balises ont déjà été déterminées en vue de son implantation au trimestre d'hiver 1997.

En fait, la concertation est établie avant tout sur la base de cours, et un pas de plus devrait être accompli pour que celle-ci vienne se situer au regard du programme lui-même. Alors que les objectifs du programme devraient constituer le fondement sur lequel édifier les cours, on ne peut vraiment dire qu'ils sont au coeur des préoccupations de ceux et celles qui mettent en oeuvre le programme, et conséquemment qu'ils sont réellement atteints. D'ailleurs, fait révélateur, le rapport d'autoévaluation est parfois timide dans ses énoncés traitant des liens entre les cours du tronc commun et les différents objectifs du programme. En outre, l'objectif 3.3 portant sur la compréhension de la langue seconde n'occupe pas la place qu'il devrait avoir dans le programme, ce qui est confirmé par le sondage tenu auprès des diplômés et par les propos des élèves recueillis lors de la visite. Bien que les professeurs d'anglais aient approché ceux de Sciences humaines pour adapter leurs cours, la Commission invite le Cégep à y accorder encore plus d'importance dans les cours de formation spécifique.

La Commission recommande au Cégep de prendre les moyens nécessaires afin que tous les professeurs s'approprient les objectifs du programme, de telle sorte que chacun des cours puisse être situé en fonction de ces objectifs et qu'une vision commune du programme puisse être dégagée.

Avec une grille de cours propre à chacun d'eux et fixée à l'avance, les profils représentent des structures étanches, où guère plus de 10 % des élèves, durant leur formation, changent de l'un à l'autre. En fait, plusieurs personnes rencontrées lors de la visite voient les quatre profils comme autant de programmes distincts, mis à part un certain nombre de rapprochements entre les profils *Société et environnement* et *Monde et vie internationale*. La Commission met ici en évidence

un problème qui affecte les élèves : celui de devoir choisir, dès la demande d'admission, un profil défini. En demandant à ceux-ci de choisir un profil avant même le début de sa formation, il est possible que cela ait l'avantage de les placer tôt devant leurs nouvelles responsabilités. Par contre, la Commission croit que plusieurs élèves ne sont pas prêts à faire ce choix à ce moment, surtout que certains n'auraient pas une idée bien arrêtée des études collégiales qu'ils désirent entreprendre et ne sont pas familiers avec quelques-unes des disciplines du programme. Rien d'étonnant, alors, que des élèves rencontrés avouent faire ce choix un peu au hasard.

Plus particulièrement à propos de l'ordonnancement des cours, la Commission énonce les deux remarques suivantes. Premièrement, elle considère positivement la décision de ramener plus tôt dans la séquence le cours *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*; puisque le Cégep n'entend plus se servir de ce cours en guise d'activité d'intégration, les connaissances méthodologiques qui y sont apprises pourront être réinvesties dans la suite du programme. Deuxièmement, la Commission s'interroge sur le fait que les cours *Économie globale*, *Introduction à la psychologie* et *Histoire de la civilisation occidentale* n'apparaissent pas tous à la même année pour chacun des profils, même s'ils font partie du tronc commun. Cette diversité s'accommode mal d'exigences équivalentes pour un même cours. La Commission **suggère** au Cégep de revoir la structure des profils en examinant la possibilité d'instituer en première année une formation commune à tous les élèves du programme, en y plaçant les cours du tronc commun, et en établissant une séquence progressive qui facilite l'acquisition, l'approfondissement et l'intégration des éléments de contenu du programme. Ce nouvel aménagement pourrait amener un choix plus judicieux du profil. Déjà, comme le rapport l'indique, il existe une première année commune pour les élèves des deux profils *Société et environnement* et *Monde et vie internationale*.

Selon l'enquête du Cégep réalisée auprès des élèves, la majorité d'entre eux se montrent satisfaits des exigences relatives aux cours du tronc commun. Ainsi, dans l'ensemble, il leur paraît que le nombre d'évaluations est suffisant, que le niveau de difficulté l'est également, que les évaluations sont appropriées relativement à la forme et qu'elles sont bien réparties dans chacun des trimestres. Toutefois, l'estimation de la charge de travail personnel occasionne des réponses plus variées, entre autres, semble-t-il, du fait de l'appartenance à des profils différents. Il paraît difficile par ailleurs de confronter l'opinion des élèves à ce qui est prévu dans les plans de cours, puisqu'une certaine partie d'entre eux précisent peu la nature des travaux demandés. Pour leur part, les élèves rencontrés lors de la visite disent ne travailler que de cinq à dix heures par semaine pour répondre aux exigences de l'ensemble des cours suivis, ce qui correspond au quart ou à la demie de la pondération prévue.

La Commission **suggère** au Cégep de porter attention à la somme de travail demandée, afin de s'assurer que celle-ci corresponde bien à la pondération prévue.

La valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants

Trois sous-critères permettent d'apprécier la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants : l'adaptation des méthodes pédagogiques aux objectifs visés et aux caractéristiques des étudiants; les services de conseil, de soutien et de suivi ainsi que les mesures de dépistage des difficultés d'apprentissage; la disponibilité des professeurs.

Somme toute, les principales méthodes pédagogiques empruntées dans les cours du tronc commun sont relativement traditionnelles : exposé magistral, travail à la maison, exercices pratiques, travail d'équipe et travail de recherche documentaire. Il est possible que certaines contraintes, comme celle d'enseigner à des groupes de 40 élèves, exercent une influence dans ce choix. Même si le rapport d'autoévaluation traduit une large satisfaction des professeurs à l'égard des méthodes pédagogiques, ce sentiment est exprimé moins fortement par les élèves. D'une part, le sondage conduit par le Cégep auprès de ces derniers souligne, notamment, l'importance élevée de l'exposé magistral, mais indique aussi leur souhait que soit utilisées plus fréquemment les visites ou les conférences, les formules audio-visuelles, les plénières et les laboratoires. D'autre part, les élèves rencontrés lors de la visite ont signalé que quelques professeurs étaient moins dynamiques, établissant en cela un lien avec les méthodes pédagogiques suivies. En fait, le rapport d'autoévaluation aurait eu avantage à pousser plus avant l'analyse de cet aspect de la mise en oeuvre du programme. C'est pourquoi la Commission **suggère** au Cégep d'adapter les méthodes pédagogiques aux objectifs poursuivis et aux caractéristiques des élèves en prenant en compte l'opinion des élèves. Le laboratoire d'informatique et le laboratoire multi-fonctionnel, compte tenu des développements prévus à court terme, pourraient assurément contribuer à actualiser les méthodes pédagogiques en fonction des nouvelles technologies de l'information.

Au regard de l'aide à l'apprentissage, plusieurs bonnes idées ont été appliquées en Sciences humaines, comme le projet *Entraidants*, le *Club d'étude*, et une session d'accueil. Mis en place conjointement par le Service d'orientation, psychologie et information scolaire et par le département de sciences sociales, le projet *Entraidants* s'adressait aux nouveaux inscrits des deux profils sans mathématiques, et visait à favoriser la persévérance scolaire au moyen d'un suivi effectué par des élèves de deuxième année. Le peu de résultats probants et la difficulté de recruter des «entraidants» ont cependant conduit à abandonner cette expérience. Le *Club d'étude*, pour sa part, regroupait

des équipes d'élèves qui s'engageaient à étudier au moins douze heures par semaine, dont une partie en commun. Peu d'élèves ayant participé jusqu'au terme de l'expérience, celle-ci n'a pas été répétée. La session d'accueil, pour sa part, s'adressait à trente-trois élèves volontaires, inscrits dans l'un ou l'autre des deux profils de formation sans mathématiques; seulement six d'entre eux seraient demeurés jusqu'à la fin. La Commission trouve dommage que ces projets n'aient pas reçu la réponse escomptée, et elle constate avec intérêt que le Cégep continue de chercher activement d'autres formules d'aide. Il est possible que l'appui mitigé des élèves à ces projets ne mette pas en cause leur pertinence en soi, mais plutôt quelques aspects de leur organisation. Par exemple, aucun élève rencontré par le Comité visiteur n'avait entendu parler du projet *Entraidants* et du *Club d'étude*, bien que ce dernier ait été mis en place à l'automne 1994, et les professeurs rencontrés ne se sentaient pas tous concernés par ces projets. Il est possible aussi que les élèves visés aient été vraiment parmi les plus faibles, donc, plus enclins à décrocher de ces projets. La Commission **suggère** alors au Cégep de publiciser fortement la mise en place des projets d'aide auprès des élèves, d'accorder une attention toute spéciale à bien identifier la population ciblée, de trouver les moyens adéquats pour contrer les abandons, de solliciter la contribution du personnel enseignant qui occupe une place privilégiée pour encadrer les élèves, et finalement d'évaluer la portée des mesures adoptées.

Par ailleurs, la Commission a été impressionnée par l'organisation du *Centre d'aide en français*, dont la coordination est confiée à un professeur. Les élèves qui s'y inscrivent ont la possibilité de profiter de sept rencontres avec un étudiant universitaire qui agit à titre de moniteur, ou de travailler individuellement, notamment avec le logiciel *Egapo*, ou encore de combiner les deux formules. À chaque trimestre, par le passé, le Centre desservait entre cent vingt et cent cinquante élèves, dont le cinquième était inscrit en Sciences humaines. À l'automne 1996, une baisse du financement a contraint le Centre à n'accepter que cinquante élèves. Ce centre d'aide constitue une belle réussite; il répond à un besoin reconnu des élèves eux-mêmes, dont plusieurs sont inscrits sur une liste d'attente, et il peut constituer un levier important pour hausser le taux de réussite au test ministériel de français. La Commission invite le Cégep à le maintenir.

La Commission prend note qu'il existe une politique institutionnelle relative à la disponibilité des professeurs, dont les modalités sont établies par chaque département. Bien qu'il y ait, sur ce sujet, une variation importante entre les quatre départements concernés par le programme de Sciences humaines, les étudiants se montrent satisfaits. Les résultats du sondage effectué par le Cégep auprès des élèves sont confirmés par les propos recueillis lors de la visite; ils considèrent les professeurs comme étant très accessibles, la plupart ayant déjà eu à le vérifier, et ils affirment même qu'il s'agit

là d'un point fort du programme. Cette attitude n'est pas étrangère à la mise en place d'un laboratoire multi-fonctionnel, où des professeurs assurent, auprès des élèves, une permanence à tour de rôle. Le fait qu'aucun cours ne soit dispensé le jeudi après 14 h est propre à favoriser, également, les rencontres entre étudiants et professeurs.

L'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières

Les deux sous-critères retenus concernent plus particulièrement l'adéquation des ressources humaines : la qualification des professeurs; les procédures d'évaluation et de perfectionnement de ces professeurs.

Le programme de *Sciences humaines* est dispensé par près d'une soixantaine de professeurs, dont les deux tiers sont permanents. Plus de la moitié d'entre eux détiennent un diplôme de deuxième ou de troisième cycle universitaire. L'expérience dans l'enseignement permet de diviser le personnel enseignant en trois groupes relativement égaux, ceux de dix ans et moins, ceux de onze à vingt ans, et ceux de vingt et un ans et plus, ce qui montre un étalement des âges permettant de tirer profit de gens d'expérience et de gens qui prennent la relève. Ces personnes sont qualifiées pour accomplir la tâche d'enseignement qui leur est dévolue. Par ailleurs, même si les mécanismes mis en place pour la répartition des tâches d'enseignement varient selon les départements, ils sont tous appropriés et permettent le développement d'une expertise.

Bien qu'il n'y ait pas de mesures formelles d'évaluation de l'enseignement, la Commission remarque l'existence de quelques pratiques individuelles ou départementales qui vont en ce sens. C'est ainsi que des professeurs demandent aux élèves de remplir une fiche d'évaluation sur leur cours, que les deux départements de Sciences sociales et d'Histoire-géographie étudient les plans de cours à chaque trimestre, et que ce dernier reçoit les bilans de fin de session de chaque enseignant. Fort de ces pratiques d'évaluation faites par les élèves et par les pairs, la Commission invite le Cégep à miser sur cette ouverture et à les inclure dans sa *Politique de gestion des ressources humaines*. En ce qui a trait au perfectionnement, la Commission remarque que diverses activités sont offertes, autant en ce qui concerne le perfectionnement disciplinaire que pédagogique. Entre autres choses, plusieurs de ces activités ont amené les professeurs à des échanges interdépartementaux, ce qui est propre à favoriser l'approche programme.

La Commission tient à signaler le caractère remarquable des nouveaux espaces physiques dans lesquels évolue le programme. On trouve ainsi regroupés, en un même lieu, les classes, les bureaux

des professeurs des deux départements maîtres d'oeuvre du programme, le laboratoire multifonctionnel, de même que les laboratoires de micro-informatique et de géographie. Ce nouvel aménagement, effectué en 1994-1995, est propre à développer un sentiment d'appartenance au programme. Plus particulièrement, le laboratoire multifonctionnel a retenu l'attention du Comité visiteur; avec une salle commune et quatre petites salles munies d'un micro-ordinateur, il paraît tout à fait propice au travail d'équipe; d'ailleurs, il s'agit d'un local qui est très utilisé par les élèves. À propos des ressources matérielles, la Commission prend note que le Cégep est en voie de modifier l'ensemble de son réseau informatique, de manière à en améliorer substantiellement l'accès et la performance, ce qui devrait corriger certains manques, notamment au laboratoire multifonctionnel et dans les bureaux des professeurs. Toutefois, sous d'autres aspects, les ressources matérielles causent problème. Ainsi, une partie de l'équipement audio-visuel s'avère vieillot et plusieurs cartes du laboratoire de géographie auraient besoin d'être renouvelées. La Commission *suggère* au Cégep d'en tenir compte dans le partage des ressources financières. De plus, considérant la bibliothèque, les élèves et les professeurs rencontrés se sont plaints de l'obsolescence des livres et du peu d'exemplaires disponibles; dans ce contexte, des élèves disent effectuer régulièrement leurs recherches dans d'autres bibliothèques. La Commission invite le Cégep à faire la lumière sur cette question.

L'efficacité du programme

Quatre sous-critères ont été retenus pour évaluer l'efficacité du programme : les modes et instruments d'évaluation des apprentissages; le taux de réussite dans les cours; le taux de diplomation; le degré d'atteinte des objectifs du programme par les diplômés.

Comme le rapport d'autoévaluation l'indique, chacun des départements a révisé son plan-cadre d'évaluation des apprentissages pour le rendre conforme à la nouvelle version de la politique institutionnelle, ce qui montre l'intérêt de tous pour tenir à jour leurs pratiques en cette matière. Les élèves rencontrés ont mentionné qu'ils considéraient l'évaluation bien effectuée, en ce sens qu'elle porte sur les objectifs et le contenu de chaque cours. Ils relèvent cependant une certaine disparité dans les exigences entre les professeurs. Plus précisément, en ce qui concerne le cours *Méthodes quantitatives en sciences humaines*, qui peut être dispensé par des professeurs de Mathématiques ou de Sciences sociales, la Commission invite le Cégep à favoriser la concertation entre eux, de manière à s'assurer d'une équivalence du contenu et des exigences.

La Commission a analysé plus en détail les plans de cours et les instruments d'évaluation relatifs aux cours *Économie globale* et *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Dans chaque cas observé, les standards visés paraissent bien adaptés à l'ordre d'enseignement collégial, tant en ce qui concerne le degré de difficulté que la charge de travail. En ce qui a trait au cours *Économie globale*, les quatre cas soumis sont de qualité inégale. Deux des plans de cours énoncent clairement les objectifs poursuivis, alors que les deux autres gagneraient à mieux les préciser, ce qui permettrait, notamment, de mieux circonscrire l'évaluation. Bien que les outils d'évaluation soient variés, dans un des cas retenus, le contenu du cours ne semble pas entièrement couvert par l'évaluation. En ce qui concerne le cours *Initiation pratique à la méthodologie*, les plans de cours contiennent sensiblement tous la même information et il existe un examen final commun, ce qui illustre bien la concertation atteinte. De plus, ces textes sont complets et constituent un excellent instrument pour guider l'élève dans ses apprentissages. Les instruments d'évaluation, pour leur part, sont diversifiés et l'évaluation est reliée directement aux objectifs énoncés dans les plans de cours. En outre, la qualité des documents intitulés *Directives...* et présentés aux élèves pour les guider dans leurs travaux mérite d'être soulignée.

Le taux de réussite dans les cinq cours du tronc commun connaît beaucoup de fluctuations d'un trimestre à l'autre et il est peu facile d'en dégager des conclusions. Il est possible, comme le mentionne le Cégep dans son rapport, que pour certains cours, les écarts entre le trimestre d'automne et celui d'hiver correspondent à des différences entre une population qui suit le cheminement prévu et une autre qui est «décalée» par rapport à celui-ci. Une part des variations pourrait aussi être attribuée au fait qu'un même cours ne soit pas suivi au même trimestre pour chacun des profils. Le taux de diplomation n'est pas lui non plus sans poser quelques interrogations. Le tableau présenté dans le rapport d'autoévaluation à cet effet indique que même si la cote au secondaire des élèves inscrits au Cégep est supérieure à la moyenne, le taux de diplomation après quatre trimestres est du même ordre que celui calculé pour l'ensemble des collèges regroupés dans le SRAM (28 % contre 29 % pour la cohorte de 1991, et 26 % dans l'un et l'autre cas pour la cohorte suivante). Toutefois, une ventilation des statistiques révèle une performance très différente en fonction des profils. Ainsi, entre 70 % et 80 % des élèves du profil *Individu et psychologie* demeurent inscrits dans le programme au quatrième trimestre et obtiennent un taux de diplomation très supérieur à celui du SRAM (52 % contre 41 % pour la cohorte de 1991 et 45 % contre 37 % pour celle de 1992). Par contre, pour les profils *Société et environnement* et *Monde et vie internationale*, on remarque que guère plus de 50 % des élèves demeurent inscrits jusqu'au quatrième trimestre et que le taux de diplomation est en deçà de 20 %. La Commission **suggère**

au Cégep d'étudier de plus près les statistiques recueillies sur les taux de réussite et de diplomation, et de suivre à cette fin le cheminement des élèves qui quittent le programme.

Tel qu'il est indiqué dans le rapport d'autoévaluation, ce n'est qu'à partir de la cohorte 1995 que l'activité d'intégration sera réellement mise en place dans le cadre du cours *Démarche d'intégration et de synthèse en sciences humaines*. De plus, la Commission prend note que le questionnaire soumis aux diplômés par le Cégep lui a permis de dresser une liste des aspects positifs du programme et une autre des aspects qui le sont moins. C'est ainsi, par exemple, qu'ils considèrent, dans l'ensemble, avoir acquis une bonne culture générale et les bases nécessaires afin de poursuivre des études universitaires. Les aspects les plus problématiques toucheraient la pertinence des cours *IPMSH* et *Méthodes quantitatives* de même que la maîtrise de la langue. D'ailleurs, les résultats au test de français ministériel indiquent qu'en 1994, le taux de réussite des finissants du Cégep est de 55 %, alors que celui du réseau est de 62 %. La Commission **suggère** au Cégep de trouver les moyens pour améliorer les résultats à ce test de français.

La gestion du programme

Le sous-critère retenu pour l'évaluation de la qualité de la gestion du programme met l'accent sur les structures de gestion, la qualité des communications entre les intéressés et le degré d'implantation de l'approche programme.

Plusieurs instances concourent présentement à la gestion du programme; les principales sont les deux départements maîtres d'oeuvre, celui de Sciences sociales et d'Histoire et géographie, auxquels s'ajoutent les départements de mathématiques et de techniques administratives, un directeur adjoint de la Direction des études, de même que le coordonnateur responsable de l'enseignement préuniversitaire. L'autoévaluation du programme, de même que plusieurs autres réalisations démontrent que ces instances travaillent en collaboration. D'ailleurs, un *groupe de concertation* constitue depuis 1990 un lieu d'échanges qui rassemble des professeurs volontaires et des professionnels non enseignants. Toutefois, les travaux effectués ne se font pas toujours sans tensions, et la gestion est plutôt accomplie de façon discontinue, souvent au gré de la bonne volonté de chacun ou des nécessités du moment. Le rapport d'autoévaluation considère d'ailleurs comme étant un point faible «l'absence d'une coordination de programme permanente qui puisse assurer le suivi des dossiers, relancer et coordonner des travaux laissés en plan», allant jusqu'à «craindre un émiettement progressif de la cohésion» déjà réalisée (p. 40). Ce point de vue est confirmé par un certain nombre de professeurs rencontrés lors de la visite, pour qui la gestion actuelle est confrontée à l'essouffle-

ment des uns, volontaires de tous les dossiers, et à la non participation des autres. Aussi ajoutent-ils que l'approche programme devrait être consolidée.

La Commission recommande au Cégep d'identifier des responsables du programme, de définir leur mandat et de soutenir leur leadership, de manière à effectuer avec plus de régularité le suivi des différents dossiers, et à mieux canaliser la concertation, tant au regard de la réflexion que des actions, vers le développement de l'approche programme et la valorisation du programme de Sciences humaines.

Conclusion

Au terme de son évaluation, la Commission en arrive à la conclusion que le programme *Sciences humaines* du Collège Ahuntsic est un programme de qualité. L'encadrement des profils par une grille de cours délimitée, le souci de mettre en place des mesures d'aide appropriées, les qualifications du personnel enseignant, la disponibilité de celui-ci, la qualité des locaux mis à la disposition des élèves et l'organisation des activités d'intégration constituent des éléments qui doivent être portés à l'actif du programme. La Commission constate néanmoins que deux points essentiels du programme doivent être améliorés. C'est pourquoi elle formule des recommandations sur les aspects suivants :

- L'appropriation par les professeurs des objectifs du programme.
- Le développement de l'approche programme.

Mis à part ces points qui font l'objet de recommandations, la Commission formule également sept suggestions, soit de modifier la séquence des cours et la structure des profils, de porter attention à la somme de travail demandée, d'adapter les méthodes pédagogiques, de revoir les aspects organisationnels de quelques mesures d'aide, de rafraîchir certaines ressources matérielles, d'étudier les taux de réussite et de diplomation et de suivre le cheminement des élèves qui quittent le programme, ainsi que de trouver des moyens pour améliorer les résultats au test ministériel de français.

La prise en compte des suggestions et des autres remarques formulées au fil du texte devrait contribuer à améliorer la mise en oeuvre du programme de *Sciences humaines* offert au Collège Ahuntsic.

Les suites de l'évaluation

Dans une lettre datée du 3 mars 1997, le Cégep Ahuntsic transmettait une réaction sur le rapport d'évaluation. Au-delà des remarques qui amènent quelques modifications au rapport, la Commission prend note que le Cégep annonce l'élaboration d'un plan d'action qui fera suite à l'évaluation du programme. Deux projets sont déjà effectifs; ils mettent à contribution deux départements, ceux d'Histoire et Géographie et de Sciences sociales, et ils visent à augmenter le taux de diplomation. De plus, le Cégep entend créer une table de concertation sur la formation générale qui, notamment, proposera des actions concrètes pour améliorer la maîtrise de la langue.

La Commission s'attend à recevoir, au moment opportun, un rapport faisant état des progrès accomplis au regard des recommandations formulées dans la présente évaluation.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président